

PROJET COC POUR LA SAISON 2019/2020

Présenté à l'AG de DIEPPE le 28 juin 2019

Suite à la réunion COC 76 du 17/06/2019

Voici deux propositions pour des changements du règlement :

1) Pour les barrages accession 2^e division territoriale Féminines + 16 ans :

« Une joueuse ayant joué plus de 3 matchs en 1^e division territoriale féminine + 16 ans ne pourra pas participer au match de barrage ».

2) Pour les matchs de Coupe – 17 :

« Les joueurs ou joueuses ayant joué 2 matchs au plus en – 18 France ne peuvent plus jouer en Coupe départementale ».

Projet que la COC 76 veut soumettre à l'avis des clubs :

Expérimentation pour la saison 2019 / 2020 : Possibilité d'inscrire plusieurs équipes en Coupe départementale jeunes dans la même catégorie (-17 / -15 / -13 / -11). Tirage au sort intégral.